



SUNBURY SHORES

Arts & Ecology

**Formulaire de candidature pour
Appel aux artistes pour les soumissions d'expositions 2026
www.sunburyshores.org**

Date limite : 30 août 2025

INFORMATIONS SUR LE ou LA CANDIDATE

Nom de l'artiste

Adresse postale

Courriel

Téléphone : La collaboration entre la base de la vision des rives de Sunbury a été célébré en 2024. Le centre et promeuvent une diversité de artistes émergents aux artistes

Site web/Média social

INFORMATIONS SUR L'EXPOSITION

Titre de l'exposition proposée (le cas échéant) : _____

1. Veuillez cocher : Exposition individuelle Exposition de groupe (si c'est une exposition de groupe, veuillez inscrire le nom de tous les artistes) _____
 2. Nombre total d'œuvres d'art : _____
 3. Nombre d'œuvres d'art à vendre : _____
 4. Énumérez toutes les œuvres d'art, avec les légendes (Titre/année/médium/dimensions (cm))
 5. Déclaration de l'artiste en rapport avec l'exposition proposée et le but de l'exposition ou le sujet/thème/approche (max. 500 mots) en format PDF.
 6. Déclaration biographique (max. 300 mots) en format PDF.
 7. Curriculum Vitae actualisé (CV) en format PDF.
 8. Images numériques (10-15 total) des œuvres d'art en rapport à l'exposition proposée, clairement étiquetées en tant que JPEG (2 Mb max.)

Signature de(s) l'artiste (s) _____ Date _____

Rappel : Date limite, le 30 août 2025

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter notre directrice artistique à artisticdirector@sunburyshores.org ou au 506-529-3386. Avant d'être soumises au jury, les candidatures sont examinées pour vérifier qu'elles sont complètes, éligibles, et qu'elles présentent une qualité artistique et de la créativité.

- Nous recherchons des expositions qui reflètent et promeuvent une diversité de disciplines et de médias dans tous les arts et qui reflètent le travail d'artistes émergents ou professionnels. Les œuvres doivent être originales et prêtées à être exposées ou avoir un calendrier précis de réalisation. Les candidatures incomplètes ne seront pas acceptées.
- Un comité de 3 à 5 personnes, composé d'artistes professionnels, d'administrateurs artistiques et de membres du conseil d'administration connaissant le secteur culturel, examine les candidatures pour établir une liste restreinte.
- Les expositions sont présentées pendant environ huit semaines (grandes expositions individuelles ou collectives), quatre semaines (petites expositions individuelles ou collectives), ou des expositions temporaires pour des périodes plus courtes, selon les disponibilités.
- Le personnel du Sunbury Shores installe toutes les expositions. Les œuvres d'art doivent être livrées au Sunbury Shores au moins 4 à 5 jours avant l'ouverture de l'exposition.
- Sunbury Shores tire ses revenus de la vente d'œuvres d'art. Veuillez envisager d'inclure des œuvres à vendre, si possible. Les artistes reçoivent une commission de 65 % sur toutes les ventes et Sunbury Shore en reçoivent 35 %. La TVH n'est pas facturée.
- Des honoraires d'artistes, basés sur les taux nationaux de CARFAC, sont versés aux artistes canadiens. Pour plus d'informations, consultez le site <https://carfac-raav.ca/2026> (A.1.7. Expositions avec vente d'œuvres d'art).
- Toutes les œuvres d'art exposées doivent être prêtées à être accrochées/présentées; un niveau approprié d'expertise technique est attendu en matière d'encadrement/de support/de présentation des œuvres d'art sur tous les supports.
- Les œuvres peuvent être encadrées ou non. Veuillez préciser si des socles sont nécessaires, le cas échéant, et leur nombre.
- Les œuvres d'art déjà exposées à Sunbury Shores ne seront pas prises en considération pour l'exposition à ce moment-là.

**Note sur les images : eenvoyées par courriel, Google Drive/Pics, ou par clé USB à
artisticdirector@sunburyshores.org**